MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La plateforme « masques-pme.laposte.fr » s'étend aux entreprises de 50 à 249 salariés.

Paris, le 19/05/2020
N°

La plateforme « masques-pme.laposte.fr » est accessible, à partir d'aujourd'hui lundi 18 mai, aux entreprises de 50 à 249 salariés, couvrant désormais les besoins de 9,4 millions de structures et de leurs salariés de France métropolitaine et d'Outre-mer. Lancée dans le cadre de la crise le samedi 2 mai par le ministère de l'Economie et des Finances avec l'appui de La Poste et le soutien des réseaux des CCI, CMA et des Chambres d'agriculture, la plateforme permet aux entreprises de commander des masques « grand public » lavables et réutilisables pour ses salariés. A ce jour, elle a déjà permis à plus de 40 000 entreprises de commander 1,5 million de masques représentant un équivalent de 30 millions d'usage.

Depuis le lundi 18 mai, la plateforme « masques-pme.laposte.fr » est accessible aux entreprises employant de 50 à 249 salariés. Ouverte à son lancement aux entreprises de moins de 50 salariés ressortissantes des réseaux des CCI et des CMA, elle a par la suite étendu son accès à de nouvelles catégories d'employeurs : associations, micro-entrepreneurs, professions libérales et agricoles. Au total, **9,4 millions de structures** peuvent passer commande sur la plateforme qui propose des masques « grand public » dans le cadre de la crise du coronavirus.

Lancée par la Direction générale des entreprises sous l'impulsion d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, avec l'appui de La Poste et de sa filiale numérique Docaposte, et le soutien de CCI France, CMA France et des Chambres d'agriculture, pour favoriser la reprise de l'activité économique dans le contexte de déconfinement progressif du pays, la plateforme « masques-pme.laposte.fr » a permis, depuis son ouverture samedi 2 mai, à **40 000 entreprises de commander de 1,5 million de masques** « grand public » à filtration garantie, lavables et réutilisables, représentant un équivalent de 30 millions d'usage

Les masques commercialisés sur la plateforme « masques-pme.laposte.fr » sont fabriqués dans le respect des spécifications fixées par les autorités sanitaires (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en lien avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Ces masques lavables et réutilisables 20 fois sont en textile à filtration garantie (plus de 90% des particules d'une taille égale ou supérieure à 3 microns).

LA POSTE

CCI FRANCE

Chambres de Métiers et de l'Artisanat FRANCE

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Il est rappelé que le port du masque s'inscrit dans le strict respect des gestes barrières qu'il complète et auxquels il ne saurait se substituer, ainsi que des mesures d'organisation du travail mises en place par chaque entreprise pour assurer une reprise de l'activité dans des conditions sanitaires irréprochables.

Pour assurer la commercialisation et la distribution de ces masques, la Direction générale des entreprises du ministère de l'Economie et des Finances, s'appuie sur l'infrastructure logistique de La Poste qui met en place, avec l'expertise de sa filiale numérique Docaposte, un dispositif complet comprenant l'achat et le paiement en ligne, la préparation des commandes et la livraison sur site.

Concrètement, après s'être connectées et identifiées sur la plateforme, les entreprises et structures passent leur commande de masques en fonction de leurs besoins, dans la limite de 400 exemplaires par jour. Le paiement se fait directement en ligne afin d'opérer une livraison, sans contact physique ni signature, conformément aux recommandations des autorités sanitaires.

Accéder à la plateforme : https://masques-pme.laposte.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

La Poste : Patrice Lemonnier - 06 32 65 90 86 - patrice.lemonnier@laposte.fr

CCI France : Françoise Fraysse - 06 79 94 59 90 - f.fraysse@ccifrance.fr

CMA France : Valérie Marquis - 06 20 67 45 86 - presse@cma-france.fr

Chambres d'agriculture France : Iris Roze - 06 09 86 02 26- iris.roze@apca.chambagri.fr